



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

âge de la retraite

Question écrite n° 27981

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les contradictions qui sont posées lorsqu'on envisage les perspectives de modification de l'âge du départ en retraite en rapport avec la situation démographique et économique du pays. En effet, d'une part, le vieillissement démographique entraînant une forte augmentation du nombre de retraités doit entraîner une augmentation de la durée du travail et par conséquent la prolongation du versement des cotisations des actifs. Mais, d'autre part, la lutte contre le chômage et la création d'emplois pour les jeunes sous-entendent un départ à la retraite plus rapide et par là même une réduction de temps de paiement des cotisations sociales. Il lui demande quelles dispositions elle entend prendre pour faire face à la fois à ces deux exigences contradictoires.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27981

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 1999, page 1990